AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-5-77118868

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

50 Frances - nº 13

12 mai 1977

VIGNE

Les conditions climatiques courant avril - début mai, ont entravé le développement des maladies (mildiou en particulier) et de ravageurs (eudémis). Chacun sait que les basses températures ont un effet ralentisseur indéniable.

MILDIOU - Des foyers primaires avaient été repérés à Saint-Laurent d'Aigouze (30) et Agde (34) et signalés dès le 26 avril. Un foyer existait également à St-Côme (30). Depuis, d'autres manifestations furent decelées dans l'Hérault (Villeveyrac, Pézénas, Montagnac) - dans la vallée de l'Hérault) et dans le Gard à Pont-St-Esprit.

Aucun développement important de la maladie n'a été observé jusqu'à ce jour. Cependant, les "repiquages" sont à rechercher, à la suite de l'installation des premières attaques, dans toutes les vignes où l'eau a stagné dès le développement de la végétation ou à la suite des pluies de fin avril début mai, et dans celles inondées au cours de la période hivernale (de la vallée du Rhône à la vallée de l'Hérault).

Il convient de prêter une attention particulière aux vignes soumises à la submersion de la région de Narbonne. Dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude, la végétation irrégulière consécutive aux gelées doit être, elle aussi, suivie attentivement à l'occasion de la suppression des pousses inutiles.

OIDIUM - Dans les situations où on constate les manifestations de la maladie, il convient de prolonger la protection, particulièrement si le soufrage a été lavé par les pluies du début mai.

PYRALE - Des attaques sont en cours dans les vignobles de Marsillargues (34) et de Saint-Laurent d'Aigouze (30). La pyrale se manifeste également dans l'Aude. L'entrée en activité de ce ravageur est très étalée dans le temps; les "montées" se succèdent. Deux traitements au moins sont nécessaires pour obtenir la protection désirée.

EUDEMIS - Les conditions climatiques ont, jusqu'ici, été défavorables à l'installation des "vers".

En effet, après un vol important, précoce dans de nombreuses situations (dès la mi-mars), de rares pontes ont pu être observées courant avril ; les pluies, les basses températures, ont entravé l'évolution des oeufs (incubation).

Il convient de limiter le nombre de traitements contre la lère génération, la période de ponte la plus favorable et la plus longue n'a eu lieu que fin avril (dans les situations les plus abritées). Une série d'observations permet de déceler actuellement de très jeunes chenilles (département de l'Hérault).

Nous conseillons :

- d'effectuer un traitement de type curatif dans les régions de Perpignan et de Narbonne après repérage et constatation de l'importance des populations de chenilles (autour du 20/30 mai);
- un traitement de type préventif autour du 15 mai dans les situations où l'eudémis se manifeste (pontes décelées): basses vallées de l'Orb et de l'Hérault, Bitterois, Littoral et région de Montpellier-Grammont, et autres situations précoces de la Circonscription, après repérage de l'importance des pontes.

Dans les autres régions de l'Aude et du Gard un prochain bulletin précisera les modalités de lutte.

Produits conseillés pour combattre les Tordeuses de la grappe :

1°) Les dégâts constatés sont réalisés par la Pyrale et l'Eudémis :

Utiliser : acéphate (75), méthomyl (62,5), métamidophos (60)

2°) Traitements préventifs contre l'Eudémis :

Utiliser : azinphos éthyl et méthyl (10), bremophos (50), carbaryl (I20), dialiphos (75), fenitrothion (50), malathion (75), methidathion (30) , phosalone (60), tetrachlorvinphos (75).

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - Nº d'inscription P.P. : 531 A.D.

P. 216

3°) Traitements curatifs contre l'Eudémis :

Utiliser : parathion éthyl (20), parathion méthyl (30), mevinphos (50), dichlorvos (I25).

Les chiffres entre parathèses sont les quantités de matière active homologuées à l'hectolitre, exprimés en grammes.

POMMIER

OIDIUM - Des contaminations secondaires sont signalées. De nouvelles attaques sont à craindre très prochainement. Renforcer la protection.

CERISIER

MOUCHE DE LA CERISE - La protection des variétés tardives: Reverchon, Napoléon, doit être assurée contre ce ravageur.

Deux pulvérisations sont recommandées à dix jours d'intervalle. La première étant effectuée lorsque la variété Bigarreau Jaboulay arrive à mâturité.

Rappelons que les délais d'emploi doivent être strictement respectés :

15 jours - oléoparathion 20 g. m.a./hl - fenthion 50 g. m.a./hl

IO jours - diméthoate 30 g. m.a./hl

7 jours - formothion 50 g. m.a./hl

TOUTES ESPECES FRUITIERES

COCHENILLES : Lépidosaphes ulmi - Cette cochenille est signalée sur cerisier dans le Gard et sur abricotier en Roussillon.

Les premières larves mobiles sont observées. Un traitement est conseillé contre ce ravageur dont les attaques se révèlent fortement préjudiciables, à l'aide de :

méthidathion 40 g. m.a./hl

oléoparathion 25 g. m.a./hl

parathion émulsion 30 g. m.a./hl

Attention sur cerisier à la présence de fruits mûrs.

TOUTES ESPECES FRUITIERES et ORNEMENTALES

POU DE SAN JOSE (Pyrénées-Orientales) -

Les larves essaimantes sont observées depuis quelques jours. Aussi convient-il d'effectuer le traitement dans les régions où celui-ci a été rendu obligatoire par arrêté, à l'aide de :

méthidathion 40 g. M.a./hl

oléoparathion 25 g. m.a./hl

parathion émulsion 30 g. m.a./hl

Deux applications doivent être faites à dix jours d'intervalle, la première étant exécutée immédiatement.

LE CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du I2 mai I977 - I400 exemplaires.

7914

ROUILLE JAUNE DANS LE LAURAGAIS

(suite au bulletin n° 11)

Le blé dur Bidi 17 reste menacé d'une épidémie redoutable.

La Rouille jaune progresse, oïdium et Rouille brune sont abondants.

Nous recommandons donc aux producteurs d'être attentifs à l'extension des foyers. Dès l'apparition sur les feuilles supérieures du blé de pustules caractéristiques, le traitement déjà préconisé s'impose, quel que soit le stade végétatif du blé.

Dans certains champs, compte-tenu de la virulence de l'invasion actuelle, une seconde intervention peut être envisagée, en tenant compte de la rémanence du produit qui est de 15 à 20 jours.

Tirage du 12 mai 1977

Le Chef de Circonscription,

V. LAGAUDE